

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 novembre 2012, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

171-2012

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

172-2012

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 1^e octobre 2012 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RAPPORT DU MAIRE

Bonjour chers Concitoyens et Concitoyennes.

En ce début du mois de novembre 2012, nous débutons la dernière année de notre mandat de quatre ans comme maire et conseillers (ère). Comme vous le savez déjà, je ne me présenterai pas comme maire en novembre 2013. Pendant les sept années passées à la tête de notre Municipalité, j'ai toujours essayé de faire du mieux possible pour satisfaire la majorité de la population, d'aller chercher le maximum de subvention en sachant prendre le train quand il passe.

Pour résumer les travaux effectués en 2012, nous avons exécuté la réfection de la rue Joalisa. Je crois que nous avons réalisé un beau projet et nous en avons fait la plus belle rue de Saint-Victor et j'en suis fier. Aussi, nous avons refait et asphaltés les approches du pont de la rivière Gosselin, ainsi que ceux de la route à Gaton et le pontage de ce pont a été remplacé. Finalement, la route de Saint-Alfred a été refaite au complet sur presque un kilomètre et asphaltée.

Les deux plus gros projets terminés, sont le terrain de baseball et la réfection de l'isolation des murs du stade. Dans ce dernier projet, j'y ai mis tous les efforts nécessaires pour m'assurer de gagner ce procès, même si tous ceux qui m'entouraient n'y croyaient pas. Même notre avocat était septique, mais j'ai continué et nous avons gagné en règlement hors cours. Pour le terrain de balle, je suis fier de vous dire que nous n'avons pas de dette sur ce terrain : tout a été payé sur réception de factures. C'est une belle réalisation que nous serons fiers d'inaugurer au début de la saison de balle en 2013.

ÉTATS FINANCIERS 2011

Le rapport financier au 31 décembre 2010 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 3 760 703 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de 3 562 866 \$ entraînant un surplus de 197 837 \$.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2012

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 12 décembre 2011, un budget autorisant des dépenses de 3 494 097 \$ pour l'année 2012.

LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2013

Pour l'année qui vient, nous continuerons les projets acceptés dans le cadre du retour de la taxe d'assise sur l'essence. Si nos finances le permettent, nous pourrions ajouter certains projets qui sont urgents. Nous pouvons réaliser à ce jour, après deux étés de travaux, que la pelle hydraulique que nous avons acquise a été un achat qui est très profitable pour toute la Municipalité. Je crois aussi qu'il est très important de créer de l'emploi chez nous.

Il y a présentement des projets qui devraient se réaliser au cours de l'année 2013.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2012 et la prochaine année paisible tout en se donnant la main pour mettre tous nos efforts au service de notre population.

Roland Giguère
Maire

173-2012

DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport du Maire soit distribué gratuitement, à toutes les adresses civiques de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

174-2012

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- COMITÉ D'ENTRAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière pour le Comité d'entraide de Saint-Victor, pour les familles en difficultés.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$, au financement demandé par le Comité d'entraide pour les familles en difficultés.

ADOPTÉ

175-2012

DEMANDE CLUB LES AVENTURIERS DE SAINT-VICTOR

ATTENDU la demande du Club les Aventuriers de Saint-Victor pour avoir un droit de passage

dans le Rang 4 Sud à partir du lot de Monsieur Gaétan Cloutier jusqu'à la Route à Barthel.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Club les Aventuriers de Saint-Victor à circuler dans le Rang 4 Sud, à partir du lot de Monsieur Gaétan Cloutier jusqu'à la Route à Berthel. Ce droit de passage est valide du 1^e décembre 2012 au 1^e avril 2013.

ADOPTÉ

176-2012

RENOUVELLEMENT PUBLICITAIRE - FEUILLET PAROISSIAL

ATTENDU la demande de la Fabrique de Saint-Victor et Saint-Alfred pour renouveler l'annonce publicitaire dans leur feuillet paroissial.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial soit, 180,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Victor et 100,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Alfred.

ADOPTÉ

177-2012

DEMANDE DE FINANCEMENT - COMITÉ FÊTE DE NOËL

ATTENDU la demande d'aide financière pour la Fête de Noël qui aura lieu le 10 novembre 2012.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal participera pour un montant de 325,00 \$

pour la Fête de Noël qui aura lieu le 10 novembre 2012.

ADOPTÉ

178-2012

DEMANDE DE MADAME CAROLINE PÉPIN - FÊTE DES AINÉS

ATTENDU la demande de Madame Carolin Pépin pour une aide financière pour la fête des Aînés à l'Aube Nouvelle.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Madame Caroline Pépin à prendre à même son budget la somme de 200,00 \$ pour la fête des Aînés qui aura lieu le 10 novembre 2012 à l'Aube Nouvelle.

ADOPTÉ

179-2012

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDATION CHBE

ATTENDU la demande d'aide financière du C.H.B.E. pour sa campagne de financement.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de participer pour un montant de 100,00 \$ en guise de participation financière à la Fondation C.H.B.E. pour sa campagne de financement.

ADOPTÉ

180-2012

DEMANDE DE FERME NORLIDEN

ATTENDU la demande de Ferme Norliden Inc. pour avoir une aide financière pour un creusement de fossé sur les lots 537, 538 et 541 dans le Rang 5 Nord.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la demande
financière de la Ferme Norliden pour un
creusage de fossé sur les lots 537, 538 et
541 dans le Rang 5 Nord soit refusée.

ADOPTÉ

181-2012

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - JEAN
TURCOTTE**

ATTENDU la demande de dérogation mineure de
Monsieur Jean Turcotte, 62 chemin de la
Petite Corniche à Saint-Victor, pour faire
un ajout

d'une petite galerie au second étage
supportée par deux colonnes ainsi qu'un
léger empiètement pour une terrasse en bois
au sol d'environ 5 pieds carrés;

ATTENDU que l'espace entre le lac et la rue
n'offre pas d'autres possibilités et que la
résidence doit être reconstruite pour des
raisons pratiques et économiques;

ATTENDU que la résidence sera construite
sur les mêmes fondations et sans
empiètement supplémentaire vers le lac.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'accorder une
dérogation mineure à Monsieur Jean Turcotte
afin que celui-ci puisse exécuter les
travaux de construction tels qu'ils
apparaissent sur le plan d'implantation no.
1759, préparé par Madame Nadia Parent, et
versé au dossier. La galerie à l'étage et
les poutres ne devront être situées à moins
de 4.7 mètres de la ligne du Lac Fortin
identifiée audit plan.

ADOPTÉ

182-2012

DEMANDE CPTAQ - ALAIN LAGUEUX

ATTENDU la demande de Monsieur Alain Lagueux pour avoir une autorisation pour aliénation pour fins résidentielles accessoires d'environ 1 077,3 mètres carrés;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente démarche est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité;

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande dans le dossier de Monsieur Alain Lagueux et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

183-2012

AVIS DE MOTION - FERMETURE DE CHEMIN

Le conseiller Monsieur Luc Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de dispenser la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir trois (3) chemins conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 15 décembre 2012 et le 1^e avril 2013 soit, la partie du Rang 4 Sud, une partie de la Route Groleau allant au pont de la Rivière Gosselin de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, ainsi qu'une partie du Rang 5 Nord entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

184-2012

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE TAXE

La conseillère Madame Marise Poulin, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicables pour l'année financière 2013, de la Municipalité de Saint-Victor.

185-2012

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT POUR VÉHICULE LOURD

Le conseiller Monsieur Jérôme Bélanger, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins d'adopter un règlement sur les véhicules lourds dans certains chemins et Rues de la Municipalité de Saint-Victor.

186-2012

ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au « ruisseau » lorsque nécessaire et fasse aussi l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTÉ

187-2012

DEMANDE D'APPUI - PROJET CULTUREL

ATTENDU le projet de Mesdames Solange Thibodeau et Caroline Audet pour organiser 10 cours de théâtre à Saint-Victor dans le cadre d'un projet culturel ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor s'engage à fournir un local (tables et chaises).

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité de membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Mesdames Solange Thibodeau et Caroline Audet dans leur projet culturel pour animer 10 cours de théâtre. De plus, la Municipalité de Saint-Victor s'engage à leur fournir un local ainsi que des tables et chaises.

ADOPTÉ

188-2012

DEMANDE D'APPUI - PROJET CULTUREL

ATTENDU le projet de Madame Caroline Pépin pour refaire le coin des jeunes dans la Bibliothèque Municipal.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal appuie la demande de Madame Caroline Pépin dans son projet culturel pour refaire le coin des petits dans la Bibliothèque Municipale.

ADOPTÉ

189-2012

**DEMANDE D'APPUI - PROJET CULTUREL COLETTE
GOSSELIN ET LUCIE HAMEL**

ATTENDU la demande de Mesdames Colette Gosselin et Lucien Hamel pour le projet culturel de rencontre d'artistes, d'artisans et concepteurs.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie le projet culturel de Mesdames Colette Gosselin et Lucie Hamel.

ADOPTÉ

190-2012

**PROGRAMME DE TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE
D'ACCISE**

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2012 à 2013 ;

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, ce qui suit :

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigence, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2010-2013 ;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du

ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ

191-2012

SOUSSION POUR ANALYSE D'EAU

Ont soumissionné :

Environex	2 716,00 \$ (non conforme)
Exova	6 986,50 \$
Maxxam	7 500,00 \$
Biolab	5 306,25 \$

Après étude :

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la soumission à Biolab pour un montant de 5 306,75, taxes non incluses.

ADOPTÉ

192-2012

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU la décision du Ministère des Transports de réduire la capacité en charge du pont P-00902 sur le 6^e Rang Nord.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor ne peut plus passer sur le pont pour faire le déblaiement de la route.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Ministère des Transports de venir fermer le pont no. P-00902 sur le 6^e Rang Nord ou le réparer pour que la Municipalité puisse passer faire le déblaiement de ce dit rang cet hiver. De plus, la Municipalité demande une participation financière pour effectuer deux virées pour pouvoir déblayer le Rang 6 Nord et ainsi que la Route Lessard.

ADOPTÉ

193-2012

C.D.I. - MANDAT POUR DÉBOURSER 15 000 \$

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à émettre un chèque de 15 000 \$ à la Corporation de Développement Industriel de Saint-Victor pour démarrer une entreprise dans son local, dans le Rang 3 Sud.

ADOPTÉ

194-2012

LES COMPTES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

M.R.C. Robert-Cliche	125.00 \$
Téléphone Saint-Victor	688.64 \$
Const. Paul-Eugène Turcotte	2 799.44 \$
Telus Mobilité	479.62 \$
Const. Migilyn	5 397.78 \$

Hydro-Québec	1	696.24	\$
Hydro-Québec	1	915.93	\$
Hydro-Québec	3	173.92	\$
Hydro-Québec	4	404.54	\$
Sylvain Bilodeau		11.39	\$
Pavage Sartigan		782.29	\$
Gravières GNVR		624.20	\$
Fonds d'inf. sur le territoire		12.00	\$
Boutique du Plongeur		284.57	\$
Marise Poulin		167.59	\$
Hydraulique Service		29.48	\$
Alliance Coop	5	548.71	\$
André Ruel	1	860.00	\$
Paysable Durables	5	955.71	\$
Alliance Coop	22	480.91	\$
Alarme et Communication R.L.		218.40	\$
Robitaille Équipement		570.28	\$
Debb		85.15	\$
Protectron		206.27	\$
Gaétan Jacques Électrique		92.01	\$
Gestion JMS	12	675.99	\$
National Vacuum	3	715.76	\$
Bureautique Guy Drouin		236.34	\$
Magasin Coop		419.06	\$
Praxair		23.54	\$
Centre Électrique de Beauce		500.91	\$
Garage Marc Bureau		294.05	\$
Garage Alain Bolduc		25.84	\$
Biolab	1	863.17	\$
Centre du Camion (amiante)	6	055.97	\$
Ateliers FLPH	7	102.05	\$
M.R.C. robert-Cliche	17	300.34	\$
Excavations R. Beaudoin		435.91	\$
Formiciel		158.44	\$
Pneus Beaucerons	5	032.50	\$
Hercule Fortin Inc.		247.81	\$
Ind. De Ciment la Guadeloupe		18.81	\$
Armand Lapointe Équipement		127.10	\$
Wajax	18	256.89	\$
Garage Bizier	1	264.35	\$
Pitney Bowes		253.41	\$
Commerçants de la Chaudière		70.62	\$
Pavage Sartigan	20	360.59	\$
Réal Huot	11	314.09	\$
F. Plante Inc.	2	457.59	\$
Ferme Donald Vachon	7	882.31	\$
Fed. Québécoise des Municipalités		10.17	\$
Lettrophil		11.50	\$
Hydraulique Service		109.05	\$

Véolia	2	482.74	\$
Éditions Juridiques FD		77.70	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	6	189.33	\$
Aréo-Feu		327.68	\$
Lou-Tech	2	866.33	\$
Fecteau et Frères		95.43	\$
Orizon Mobile		302.56	\$
Serrurier Rancourt		44.27	\$
Fonds d'information territoire		42.00	\$
Gaz Métro		91.08	\$
Services Spécialisés LF	1	416.55	\$
Sogetel		229.90	\$
Distribution Daki		141.13	\$
Gestion USD	4	340.82	\$
Sigma		436.58	\$
CWA	22	885.09	\$
Linde Canada		412.65	\$
Pitney Bowes		311.19	\$
Les Maçonneries Minacs	4	207.97	\$
Sylvain Bilodeau		11.39	\$
Solutions GA		80.48	\$
Produits chimiques DESCO	2	639.59	\$
Gravières GNVR	2	451.69	\$
Les tontes J.F.		287.43	\$
Extincteur Kaouin		88.19	\$
Gingras Électrique	1	292.25	\$

ADOPTÉ

195-2012

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Marise Poulin,
 Secondé par Monsieur Luc Plante,
 Et résolu, à l'unanimité des
 membres du Conseil, que la séance soit
 levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER